

Collect. de Penguern. Biblioth. Nat., t. 90, ff. 53-55 : *Feuntennelle*; t. 94, f° 202 : *Fantanellan*; *Potret Fontanellan* (cette dernière offre tous les caractères d'un pastiche composé par Kerambrun (1)).

Manuscrits Lédan. Biblioth. Municip. Morlaix, t. VIII, pp. 301-307 : *Fontenelle*.

F.-M. Luzel. *Gwerziou*, t. II, pp. 54-73 : *Fontenella* (2 vers.).

L. Herrieu et M. Duhamel. *Chans. popul. du Pays de Vannes*, pp. 50-51.

§ XXII. L'HERITIÈRE de KEROULAZ (pp. 293-300).

L'élégie connue sous ce titre unique est de celles qui ont été le plus souvent recueillies et dont on s'est le plus occupé en dépit de son manque d'intérêt en ce qui concerne la petite comme la grande histoire. Il s'agit de la triste destinée d'une jeune personne mariée contre son gré à un marquis de Mezle, et qui, comme « Azénor la Pâle » et « Geneviève de Rustéfan » ne peut survivre à une rupture avec l'élu de son cœur.

M. Du Marhalla, de Morlaix, l'avait notée avant 1829, et la traduction qu'il en fit parut au tome XI du *Lycée armoricain*. Un texte original de la pièce, communiqué par Aymar de Blois, fut publié en 1835 dans les *Antiquités du Finistère* par Fréminville. C'est donc à l'un ou à l'autre de ces deux amateurs que l'on doit en attribuer la première collecte. Souvestre reproduisit froidement la traduction parue dans *Le Lycée*, sans en indiquer la source, et se contentant de remplacer certains mots par des équivalents.

Comme le texte breton reproduit par Fréminville contenait de nombreuses erreurs, Le Gonidec s'avisa de le corriger et de le publier de nouveau dans le *Bulletin de la Société royale des Antiquaires* à l'occasion d'un rapport qui lui avait été demandé par Paulin Paris sur l'ouvrage du chevalier. A sa lecture, un bretonnant peut se montrer quelque peu surpris de la façon dont le grammairien s'est acquitté de sa tâche.

La Villemarqué déclare devoir sa version à « une paysanne de Nizon » ; mais c'est néanmoins dans le « dialecte de Léon » qu'il

(1) Le même Kerambrun avait recueilli, avant 1844, un autre fragment très court de *gwers* relative à La Fontenelle. On le trouve avec sa traduction pp. 34-35 du roman historique intitulé *Fontenelle*, dû à un certain Edouard Georges dont je ne retrouve pas le nom par ailleurs, et qui met également le *Barzaz-Breiz* à contribution. Ce roman parut en deux volumes chez Ch. Gosselin, à Paris, et chez Molliex et Verdier, à Rennes, en 1844. Le fragment communiqué par Kerambrun à l'auteur permet de mesurer les libertés que prend le peuple avec l'histoire réelle de ceux qui sont devenus les héros de *gwerziou* :

« *Fontenelle est un bon chrétien. — Vif de la tête et solide du pied. — Fontenelle aime le vin : il sait plaisanter et rire... — Fontenelle est aimé des femmes — Parce qu'il est brave et qu'il a de beaux habits galonnés. — Un jour Fontenelle dit à son épée : — Vous êtes brillante, ma chère amie, — Car je vous ai lavée dans la rivière. — J'y ai lavé le sang d'un abbé — Trop gourmand et trop gras. — J'y ai lavé le sang d'une femme dont j'étais ennuyé. — Le sang de cinq Anglais et de sept maîtres de la Ville de Tréguier. — De cent fois autant de Huguenots (...).* »

prétend la publier. Sa mère était d'ailleurs censée l'avoir recueillie avant lui. En rapprochant son texte de celui de Fréminville revu par Le Gonidec, on s'aperçoit cependant que sur 43 couplets, le *Barzaz-Breiz* en présente 33 qui sont pour le fond, et, sauf de menues modifications pour la lettre, la reproduction exacte de ceux insérés dans le *Bulletin des Antiquaires*, auxquels étaient venus s'ajouter, en 1837, trois autres couplets communiqués à Fréminville par M^{me} de Saint-Prix. Son propre apport, en la circonstance, s'est donc limité aux strophes 5, 11, 13 à 15, 19, 21, 23 et 25. Si l'on n'y sentait un désir de flatter des amateurs dont il n'était nullement l'obligé, on se demanderait pourquoi il attribue à M^{lle} Marie de Blois, « fille du savant du même nom », la « découverte » de la ballade, tout en déclarant publier une autre version.

Dans ses notes, il démontre involontairement le peu de crédit que l'on peut accorder en tant que documents d'histoire aux gwerziou les plus authentiques. C'est en effet lui-même qui nous apprend que, contrairement à ce que dit la pièce, son héroïne, Marie de Keroulaz, épouse du marquis de Mezle, ne mourut point de chagrin quelques jours après ses noces, puisqu'elle eut le temps, avant de quitter ce monde, d'avoir trois enfants de son époux (1).

Nous verrons qu'il ne s'agit d'ailleurs pas, avec une telle inexactitude dans le récit, d'un cas isolé.

Bibliographie de l'HERITIÈRE de KEROU LAZ.

- Lycée armoricain*, t. IX, pp. 238-241.
 Fréminville. *Antiquités du Finistère*, 2^e Partie, 1835, pp. 203-20; *Antiquités des Côtes-du-Nord*, 1837, pp. 387-388.
 E. Souvestre. *Les Derniers Bretons*, 1836, t. II, pp. 265-272.
 Le Gonidec. « Société Royale des Antiquaires de France ». T. XIII, 1837. (Le texte de *L'Héritière de Keroulaz*, « revu et corrigé » par Le Gonidec a été reproduit dans *Le Fureteur breton*, t. I, 1905, pp. 72-79.)
 F.-M. Luzel, *Gwerziou*, t. II, pp. 130-141.
 F.-M. Le Men. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. V, 1877-1878, p. 68.
 Gaston de Carné. *L'Héritière de Keroulaz*. Extrait de la *Revue Historique de l'Ouest*, 1887.
 Manuscrits Lédan. Biblioth. municip., Morlaix, t. IV, pp. 30-37 : *Pennerez Keroulas*.
 Collect. de Penguern. Biblioth. Nat., t. 90, ff. 48-52 : *Pennerez Keroulas*; t. III, ff. 74-76 : *Pennerez Keroulaz*.
 D'Arbois de Jubainville. *Encore un mot sur le Barzaz-Breiz*, in *Revue celtique*, t. XXIII, 1902, pp. 231-234.

(1) Il dit aussi que le marquis de Mezle était laid, à en juger d'après le gisant qui reproduisait ses traits, sur une tombe de l'église de Landeleau. Ce monument se trouve actuellement au Musée breton de Quimper; mais il a été établi depuis que le personnage représenté était non l'époux de Marie de Keroulaz, mais bien son fils, Aufray du Chastel, mort en 1638.